

Monsieur l'abbé ROUBERT, curé
Saint Christo-en-Jarez (Loire)
à
Monsieur le Maréchal PÉTAIN

Saint Christo-en-Jarez, le 14 octobre 1941

Monsieur le Maréchal,
Je me permets, respectueusement, d'attirer votre attention sur les faits suivants.
Vous ferez ce que votre sagesse vous dictera.

Les services agricoles de St-Etienne (Loire) ont nommé pour les représenter dans la commune de St Christo-en-Jarez et les communes voisines pour ce qui concerne les cultures de pommes de terre et les semences un nommé MULLER, agent d'assurances à St-Etienne, depuis peu devenu propriétaire non exploitant et ne connaissant rien à l'agriculture. Cette nomination a été faite sans même consulter le président du syndicat agricole M ? Mat. COURTERON, qui, depuis, pour cette raison et d'autres semblables a donné sa démission de président. Il n'entend pas que l'on se moque ainsi des paysans et surtout que l'on soutienne vos insulteurs. Ce M. MULLER, en plein café, n'a t-il pas dit qu'il ne serait jamais avec vous, car à Verdun vous étiez derrière les soldats et jamais devant. La discussion envenimée qui suivit pourra vous être entièrement rapportée par celui qui vous a défendu, M. RODAMEL, de St Christo-en-Jarez. Dans le pays on sait cela et l'on s'étonne de cette nomination, de même que celle de l'instituteur public qu'il s'est adjoint et qui ne connaît absolument rien aux choses de la terre, mais qui est l'un de ses amis et qui se méfie en public de vous combattre. Les laisserez-vous représenter les services agricoles ? Le président démissionnaire ne mérite t-il pas quelques excuses ? et le Maire qui soutient ces hommes ?

Il y aurait aussi à vous parler d'une question d'école, mais les parents ne veulent pas vous importuner, ils préfèrent subir et vous font confiance pour l'avenir. Tous ont leurs fillettes à l'école privée parce qu'ils ne veulent pas d'écoles mixtes, l'institutrice publique les narguant en envoyant sa plus grande fille seule avec les grands garçons. Les parents espéraient que l'on donnerait un poste dans une école de filles à cette institutrice qui fait l'école des petits garçons, mais l'on se moque de leurs désirs et le Maire, toujours, qui ne veut rien donner pour les indigentes de l'école privée, soutient cette institutrice qui a la permission de l'inspecteur primaire.

La population est toute entière chrétienne, elle comprend que ce n'est pas en quelques mois que tout se transformera en France, mais elle voudrait se sentir soutenue et non pas brimée, comme auparavant.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, mon sincère attachement à votre personne et mon respectueux dévouement.

{Signé] R^d ROUBERT